

Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy  
Séance ordinaire du 26 novembre 2014

## Administration générale

### Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de novembre 2014 d'une somme de 12 766,22 \$.

### Approbation des prévisions budgétaires 2015 de la MRC :

- Le conseil a approuvé les prévisions budgétaires de la MRC pour l'année 2015. Le budget prévoit des revenus et dépenses de 9 042 904 \$, soit une baisse de 6,96 % par rapport à l'année 2014. Cette diminution s'explique principalement par la diminution de la subvention de fonctionnement pour le CLD Domaine-du-Roy d'une somme de 332 779 \$ à la suite de la réduction des transferts gouvernementaux ainsi qu'à la non-réurrence en 2015 de la somme de 400 000 \$ versée l'an dernier à la Société des établissements de plein air du Québec pour compléter l'acquisition du Village historique de Val-Jalbert.
- Les quotes-parts imposées aux municipalités sont en diminution de 1,63 % par rapport à l'an dernier, soit une somme de 100 320 \$.
- Le budget prévoit également le versement à la MRC d'une somme de 698 722 \$ de la part d'Énergie hydroélectrique Ouiatchouan, à titre de redevances du projet hydroélectrique de Val-Jalbert. Pour 2015, cette somme sera utilisée pour rembourser la dette contractée par la MRC pour investir dans le projet.

### Adoption des prévisions budgétaires 2015 du territoire non organisé :

- Le conseil de la MRC a également approuvé le budget du territoire non organisé (TNO) lac Ashuapmushuan qui prévoit des revenus et dépenses de 683 787 \$ en 2015, comparativement à 671 032 \$ en 2014. Le taux de taxe imposé aux contribuables du TNO demeure cependant inchangé à 0,77 \$ du 100 \$ d'évaluation.

### Avis de motion – Règlement n° 237-2014 / Imposition des quotes-parts 2015 :

- Le conseil a donné un avis de motion, indiquant qu'à la prochaine séance publique, il procédera à l'adoption du règlement n° 237-2014 concernant l'imposition des quotes-parts 2015 des municipalités situées sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy.

## Aménagement du territoire

### Avis de motion – Règlement n° 236-2014 édictant le remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Le conseil a donné un avis de motion afin de signifier que lors de sa prochaine séance publique, il procédera à l'adoption du règlement n° 236-2014 édictant le remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy. Le règlement sera par la suite acheminé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour approbation, et le nouveau schéma d'aménagement et de développement pourrait ensuite entrer en vigueur en mars 2015.

DOMAINE-DU-ROY  
Lac-Saint-Jean

**[HD]\***

\*Hautement Distinctif

## Développement territorial et socioéconomique

### Représentants au conseil d'administration – Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- Les membres du conseil ont nommé deux administrateurs à la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert, soit MM. Yan Lapierre et Jean-François Quessy.

### Représentants au conseil d'administration de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean :

- Le conseil a désigné MM. Jacques Girard et Louis Lévesque à titre de représentants de la MRC du Domaine-du-Roy au sein du conseil d'administration de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean.

### Servitudes de passage – Accès au bloc Ouiatchouan des terres publiques intramunicipales :

- La MRC a approuvé et autorisé la signature des ententes de servitudes de passage à intervenir avec deux propriétaires privés afin de lui permettre d'accéder au bloc Ouiatchouan des terres publiques intramunicipales qui est enclavé.

## Transport

### Approbation des règlements n<sup>os</sup> 234-2014 et 235-2014 – Circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » :

- Les règlements n<sup>os</sup> 234-2014 et 235-2014 ont été adoptés par les membres du conseil afin de modifier l'entente intermunicipale et de mettre en place un fonds d'entretien préventif pour assurer la pérennité du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean ».

## Fonctionnement interne et logistique

### Nomination du préfet suppléant :

- Les membres du conseil ont procédé à la nomination de M. Gilles Potvin à titre de préfet suppléant en remplacement de M. Guy Larouche qui a remis sa démission à ce titre.

## Santé et services sociaux

### Appui – Demande de modification à l'égard du projet de loi 10 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales :

- La MRC a appuyé une demande de la MRC de Maria-Chapdelaine auprès de M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, pour qu'il modifie son projet de loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, pour qu'il prévoie l'établissement de deux centres intégrés de santé et de services sociaux dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont un au Lac-Saint-Jean.

---

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 9 décembre 2014, à 20 h, à la mairie de Roberval.

---

#### **Pour plus d'information :**

MRC du Domaine-du-Roy • 901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8 • 418 275-5044 • mrcdomaineduroy.ca